Publié par : marie-ange.torres
Date de dépôt : 05/11/2026
Date de retrait : Non défini

CERTIFICAT D'AFFICHAGE
de dépôt d'une demande de certificat d'urbanisme d'information

Publié le 05/11/2026

Cadre réservé à la mairie

Le projet **Certificat d'Urbanisme d'Information**
Sur un terrain situé à : **52 Avenue du Pont du Roy 13110 PORT DE BOUC** ayant fait l'objet d'une demande enregistrée sous le n° **CU 013 077 26 00020**, déposée à la mairie le : **05/11/2026**
par : **Monsieur GIARRATANO Cedric,**
fera l'objet d'un accord tacite[2] à défaut de réponse de l'administration un mois après cette date.

Cachet de la mairie



* Dans le cadre d'une saisine par voie électronique, le récépissé est constitué par un accusé de réception électronique.

[1] Certains travaux ne peuvent pas être commencés dès la délivrance du permis et doivent être différés : c'est le cas notamment des travaux situés dans un site classé. Vous pouvez vérifier auprès de la mairie que votre projet n'entre pas dans ces cas.

[2] Le maire ou le préfet en délivre certificat sur simple deman